Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon Reilhac Sansac-de-Marmiesse Ayrens
Aurillac Laroquevieille Vézac Naucelles Giou-de-Mamou Crandelles
Mandailles-Saint-Julien Velzic Jussac Saint-Cirgues-de-Jordanne Ytrac
Yolet Marmanhac Lascelles Arpajon-sur-Cère Teissières-de-Cornet

N° 18 NOVEMBRE 2006

Agglo mag

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC

5e WEEK-END DU JEU VIDEO

2/3 DECEMBRE

LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLO

CABA
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Edito

Arrondissement d'Aurillac : Zone Franchement Enclavée

La R.N. 122 est un serpent de mer remontant à la surface en période pré-électorale. C'est une route nationale, donc de la responsabilité de l'Etat ; depuis 25 ans, des Présidents de gauche et de droite se sont succédés sans qu'aucun ne solutionne la question du désenclavement de l'arrondissement d'Aurillac ! Il ne devait pas exister une seule préfecture en France à plus de trois quarts d'heure d'une autoroute ; un gouvernement a défini cet objectif comme prioritaire, un autre l'a détruit. De visites Présidentielles en visites Ministérielles, il convient de constater aujourd'hui que, par rapport à la desserte des départements limitrophes, celle de l'arrondissement d'Aurillac est de plus en plus pénalisante. En matière de désenclavement, constatons simplement que l'arrondissement d'Aurillac a été pratiquement abandonné par l'Etat depuis 30 ans, tous Gouvernements confondus. Nous étions mieux desservis par le train sous la IIIe République qu'aujourd'hui. L'absence de voie rapide pour rejoindre l'A20 et l'A75 est un handicap devenu dramatique et la ligne aérienne indispensable pèse lourdement sur nos finances. Nous ne sommes pas classés en Zone de Revitalisation Rurale. Nous sommes le prototype d'une Zone Franchement Enclavée. Il appartient à la représentation nationale d'assumer ses responsabilités. R.N. 122, réseaux ferrés et aériens doivent être un combat quotidien et non une litanie de période électorale.

La réalité est simple : la R.N. 122 est la seule nationale à finir en cul-de-sac à Figeac. La Direction des routes définit ses priorités en fonction de critères techniques dont l'importance du trafic (pour mémoire, à l'entrée de Maurs le trafic est de 3500 véhicules/jour, soit guère plus que le trafic entre Aurillac et Saint-Simon sur la R.D. 17) et c'est un cercle vicieux puisque l'inexistence d'un itinéraire moderne en détourne les utilisateurs potentiels. De ce fait, au niveau technique, la R.N. 122 est classée au dernier niveau et le dossier n'avancera pas avant de très, très longues années (peut-être le temps que l'hydrogène remplace le pétrole…). Du fait que les dossiers de voirie soient exclus de la nouvelle contractualisation Etat/Région, il ne faut pas espérer un engagement régional sur la nationale ; d'ailleurs le résultat concret des deux actes successifs de décentralisation, c'est de toujours faire davantage payer le contribuable local des territoires à faible potentiel fiscal.

Donc, seule une décision politique d'aménagement du territoire au plus haut niveau peut solutionner cette question. C'est mal parti quand les uns mettent en cause la responsabilité de la Région et les autres celle de l'Etat, avec les alternances croisées, nous n'avons pas fini d'attendre. Si les citoyens et les élus de tous bords veulent une vraie desserte routière, peut-être serait-il opportun de le faire savoir tous ensemble et non en ordre dispersé en cultivant les contradictions.

Aujourd'hui, le seul progrès à court terme viendra de l'amélioration de l'ex R.N.120 Aurillac-Tulle, sur le budget de la collectivité départementale, effort qui justifierait un concours très important de la Région à la hauteur de l'enjeu et du retard. Il n'est pas injurieux vis-à-vis de la Région de constater que les automobilistes aurillacois vont à Paris majoritairement en passant par Limoges. Le désenclavement de l'arrondissement d'Aurillac doit impérativement prendre en considération la voie Aurillac/Brive (le train qui n'est plus direct vers Paris par Clermont, présenté comme une « amélioration » met 6h43 ; or la liaison avec changement pour Paris via Brive « ne dure que » 5h44…).

Enfin, ne désespérons pas, d'ici la fin du printemps 2007 nous allons pouvoir rêver.

Jacques MÉZARD
Président de la Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Aurillac

Nos compétences : *Développement économique Festival international de Théâtre de rue Grands équipements culturels et sportifs Techniques d'information et de communication Eau et assainissement Aménagement du territoire Transports collectifs Environnement Collecte et traitement des déchets ménagers Urbanisme et habitat Politique de la Ville*

Evénement › 7

Rendez-vous les 2 et 3 décembre à la Halle de Lescudilliers pour deux jours de jeux, de tournois et de découvertes. Entrez dans la *« Communauté de l'Agglo »*

Urbanisme › 9

Un an après son lancement, l'OPAH de Développement durable a permis de financer 200 améliorations de logement sur 19 communes. Visites et 1er bilan.

Dossier › 13

Collecter, transporter et traiter les eaux usées : c'est le travail du Service Assainissement. Chaque jour, il relève le défi de la qualité de vie.

Actu › 4

Politique de la Ville › 5

TIC › 6

Grands chantiers › 8

Economie › 10

Communes › 16

Mag › 18

Agenda › 19

Agglo mag
Magazine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Publication : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Directeur de la publication : Jacques MÉZARD
Vice-Président chargé des TIC : Jean-Paul NICOLAS
Rédacteur en Chef : Christine LOUIS
Conception : David GIRAUD
Rédaction : Stéphanie LANGLAIS
Photos et photogravure : Thierry BONNET (t.bonnet@caba.fr)
Service Communication CABA : 3, place des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 87 30 - Email : com@caba.fr
Régie pub. : Michel CERVELLO
S.E.M. Aurillac Développement - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : Caractère (Aurillac)
N° ISSN : 1765-8993 - **Tirage :** 27 000 ex.

Lacapelle-Viescamp, 22e commune !

Peut-être nous réveillerons-nous en 2007 sur un territoire un peu plus grand, avec de nouveaux voisins pour partager le travail et la vie en intercommunalité…

En effet la Commune de Lacapelle-Viescamp a, en fin d'été, demandé son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Votée à l'unanimité par le Conseil municipal, cette demande a été approuvée, également à l'unanimité, par les Conseillers communautaires de la CABA le 4 octobre.

D'ici la fin de l'année, chacune des 21 Communes doit délibérer sur cette adhésion. S'il n'y a pas d'opposition et que l'Etat, représenté par le Préfet du Cantal, l'approuve, l'entrée de Lacapelle-Viescamp sera effective le 1er janvier.

Dans le cadre de cette démarche, le Président, les Vice-Présidents, les Maires de la CABA et le Conseil municipal de Lacapelle-Viescamp ont proposé une réunion publique aux habitants.

Près de 130 personnes sur une commune de 400 habitants s'étaient déplacées, le 26 octobre dernier à la salle d'animation du Puech des Ouilhes. Grands chantiers et compétences de la CABA, prix des services (l'eau, notamment), conséquences financières pour le budget de la Commune, tri sélectif, ligne aérienne : autant de sujets d'échanges avant de se donner rendez-vous… en 2007 !

Ouverture de l'avenue de la République

Le visage du haut du Square est en train de prendre forme. A la création du rond-point, côté avenue de la République, s'est ajoutée la construction de la voirie longeant le palais de Justice, et du « haricot » en bas de la rue du Président Delzons. Cet avancement du chantier permettra, dans quelques jours, d'ouvrir le bas de l'avenue de la République, une étape essentielle aussi bien pour les commerçants installés à proximité que pour les automobilistes, puisque la circulation sera rétablie.

Temps fort du chantier, cette réouverture sera l'occasion pour la Ville d'Aurillac de convier les habitants à une soirée d'animations le vendredi 8 décembre. Deux déambulatoires musicaux, dont un partira à 18h15 de la patinoire, place des Carmes, se retrouveront au Square. Puis le Maire, Alain Calmette, plantera symboliquement le premier arbre avant le lancement d'un feu d'artifice.

La patinoire, place des Carmes

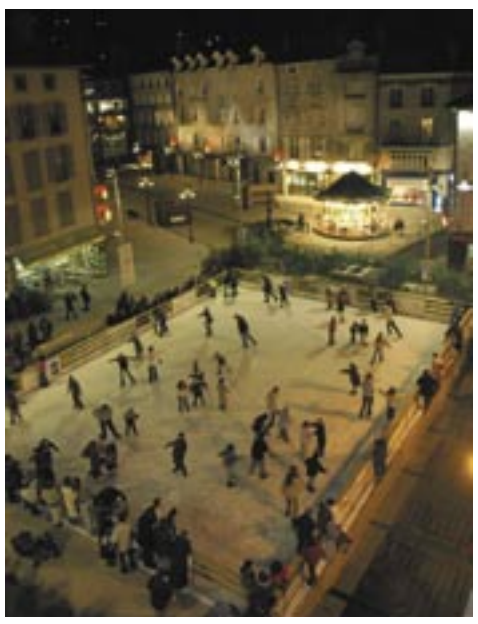

Photo : C. GENOT

Mise en place par la Ville d'Aurillac avec le soutien de la CABA, la patinoire est de retour !

Changement par rapport aux années précédentes : elle ne sera plus place de l'Hôtel-de-Ville mais place des Carmes, ce qui évite notamment des contraintes de circulation.

L'inauguration aura lieu vendredi 1er décembre à 18 h.

Elle sera ensuite ouverte, en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18h15, les mercredis, samedis et dimanches de 14 h à 18h15 ; en période de vacances, du lundi au dimanche de 14 h à 18h15 (plus nocturnes les vendredis). L'entrée est fixée à 2 € en journée et 3 € en nocturne, avec location de patins.

De nombreuses animations sont prévues : galas, soirées « jeunes » (Kara'Hockey, soirée Père Noël, soirée DJ, etc.).

A noter : des plages horaires seront réservées aux scolaires, aux centres de loisirs et aux groupes.

Renseignements :
service Manifestations
de la Ville d'Aurillac
Tél : 04 71 45 46 15

Collecte de produits phytosanitaires

La Chambre d'Agriculture du Cantal organise une collecte de produits phytosanitaires, le lundi 4 décembre de 14h30 à 17h30, à l'usine Centraliment d'Aurillac (Zone Industrielle de Lescudilliers). Cette collecte est destinée au ramassage des produits des agriculteurs, professionnels, collectivités, etc. Attention ! Il faut respecter quelques précautions : ne pas mélanger les produits, les conserver dans leur emballage d'origine et respecter les horaires de collecte car un chimiste sera présent.

Renseignements : Chambre d'Agriculture, 04 71 45 55 49

Travaux en cours

Voici le récapitulatif des principaux travaux que la CABA réalise au quotidien dans vos communes.

Seuils de rivières

Terminé :
travaux sur le seuil J-35 « station d'épuration de Saint-Simon » et J-32 « Moulin de Cabrol ».

Assainissement/ AEP

En cours :
liaisons AEP à Clavières-Mousset (Velzic) et Lentat (Arpajon-sur-Cère).

En prévision :
liaison AEP (Arpajon-sur-Cère) ; assainissement et AEP avenue Aristide Briand 2e tranche (Aurillac, à partir de janvier)

Construction/ divers

En cours :
Centre aquatique de La Ponétie ; Halle polyvalente, place du 8 mai ; remplacement des feux de danger de l'aéroport.

En prévision :
sentier de découverte des Gorges de la Jordanne (2e tranche), éclairage de la piste d'athlétisme de la Ponétie ; bâtiment d'accueil et zone de stationnement à l'Arboretum communautaire (Arpajon-sur-Cère) ; nouveau casier au Centre d'Enfouissement Technique de Tronquières.

Prévention alcool et clubs sportifs

Des footballeurs qui ont la pêche !

L'Entente Ytrac-Sansac a revêtu un maillot aux couleurs de la prévention ! Pour les jeunes et les cadres de l'école de foot, la saison 2006-2007 alliera sport et expérience innovante de sensibilisation sur l'alcool et ses risques.

Petits et grands ont apprécié les surprenants cocktails et en plus, c'est sans alcool...

« Le Sport, c'est ma passion. A vivre sans modération », s'exclame un joyeux ballon de foot transformé en verre de coktail fruité. Ce visuel dynamique, 180 à 190 footballeurs de l'Entente Jeunes Ytrac-Sansac le diffusent sur les terrains du District du Cantal et même de la Ligue d'Auvergne depuis le début de la saison 2006-2007. Ils portent le maillot d'une opération pilote initiée par la CABA en partenariat avec l'Entente, Auvergne Promotion Santé et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 15). « *La CABA a fait réaliser en 2004 un diagnostic des problèmes de délinquance. Il a notamment confirmé le problème de la consommation excessive d'alcool, en particulier chez les moins de 25 ans le samedi soir* », explique Michèle Lablanquie, Conseillère communautaire déléguée à la Prévention de la délinquance. D'où la mise en place d'une « *expérience de sensibilisation sur l'alcool et ses risques. Nous avons choisi de travailler avec le monde sportif, un milieu où la santé est valorisée* ».

L'Entente Jeunes Ytrac-Sansac, qui a relevé le défi, est une école de foot qui rassemble les 6 – 18 ans des clubs d'Ytrac, Sansac, Espinat et le Bex. Créée il y a 10 ans, elle est habituée aux innovations (*lire Agglo mag n°16*).

« Une école de la vie »

Pour l'opération « Prévention alcool et clubs sportifs », la 1re mi-temps s'est jouée cet été, avec la création du visuel par des jeunes du Centre de loisirs d'Ytrac. Il a été floqué sur les maillots rouge et noir de toutes les équipes, officiellement remis le 20 septembre en présence des élus, des responsables des clubs seniors, des parents et de Vincent Nolorgues, Président du District de Football du Cantal. « *Au delà du sport, l'école de foot est une école de la vie* », apprécie-t-il. Affiches, fanions, papier à en-tête… : l'Entente s'est mise aux couleurs de l'opération.

Puis a engagé la 2e mi-temps, celle de temps d'information qui vont se dérouler toute l'année : au cours des réunions pour les éducateurs et dirigeants, lors des entraînements pour les jeunes. Chaque mois à partir de décembre, ils participeront, par catégorie d'âge, à des ateliers ludiques et éducatifs animés par l'ANPAA 15 qui alterneront réflexion sur l'alcool et ses risques, ateliers autour du lait ou de jus de fruits. Quant aux 3e mi-temps, elles se passeront sans alcool ! Cet engagement concerne bien sûr les adultes qui témoigneront ainsi auprès des jeunes par l'exemple. « *Cette opération éducative leur servira plus tard*, soulignent Bernard Filhol et Georges Juillard, les Maires. *Grâce à l'Entente, elle va concerner deux communes et 3 clubs : le message sera largement diffusé* ». Pour Jacques Mézard, Président de la CABA, « *la participation de tous est la condition de la réussite* ».

Agglo loisirs

Des activités toute l'année

Envie de séjours ou de sorties au ski, d'un concert ? C'est au programme de « Agglo-loisirs automne-hiver » pour tous les 12-18 ans de l'agglo !

« Agglo loirsirs » continue ! Au sein du réseau mis en place par la CABA, les Centres sociaux et de loisirs ont élaboré un programme automne-hiver 2006-2007.

Pendant les vacances scolaires, il propose des sorties ou des séjours ouverts à tous les 12-18 ans de l'agglomération, et pas seulement à ceux du quartier ou de la commune du Centre qui les organise.

Cet été, 575 jeunes ont participé à « Agglo loisirs ». 52% d'entre eux ont pris part à une activité proposée par un autre Centre que le leur. Le réseau commence à être bien connu des familles et la concertation entre Centres permet d'harmoniser les dates et les thèmes pour une offre diversifiée.

Ski et concert

Pendant les vacances de Toussaint, le Centre social du Cap blanc a organisé des stages de remise en forme.

Les jeunes d'Arpajon, du Cap Blanc, de Belbex et de la Vallée de la Jordanne* se sont également retrouvés sur le Centre de la CABA, à Lascelles, où l'USEP proposait tir à l'arc, VTT, escal'arbres et land art. Lors de ces sessions de deux jours, des groupes mélangés ont tourné sur les différents ateliers ; de quoi favoriser la rencontre !

Prochains rendez-vous avec « Agglo loisirs » :
- un camp ski et surf à La Plagne, du 2 au 6 janvier, pour 24 jeunes (organisé par le Centre social ALC Quartiers Ouest) ;
- un concert de Superbus à Vic-sur-Cère, le 3 février, pour 30 jeunes (Centre social de Marmiers) ;
- des sorties ski ou surf au Lioran à la journée, du 12 au 16 février et du 19 au 25 février, pour 12 jeunes (Centre social ALC).

Les jeunes peuvent se renseigner et s'inscrire dans le Centre social ou de loisirs le plus proche de chez eux ; c'est-à-dire, en plus des organisateurs : Arpajon, Cap Blanc, Vallée de l'Authre, Vallée de la Jordanne, mairies de St-Paul et d'Ytrac.

**mais aussi des groupes de Montsalvy et Ydes.*

ECM
Changement dans les communes

L'ECM a réorganisé son planning d'animations dans les communes afin de mieux répondre aux demandes des habitants sur l'ensemble du territoire. Rendez-vous donc, dès maintenant, à :

- **Jussac : vendredi de 18 h à 20 h et samedi de 10 h à 12 h**
- **Naucelles : vendredi de 18 h à 20 h (semaine paire)**
- **Reilhac : vendredi de 18 h à 20 h (semaine impaire)**
- **Saint-Paul-des-Landes (regroupement avec Ayrens) : vendredi de 21 h à 23 h (semaine paire)**
- **Yolet : vendredi de 21 h à 23 h (semaine impaire)**
- **Giou-de-Mamou : samedi de 14 h à 16 h (semaine paire)**
- **Le Bex : samedi de 14 h à 16 h (semaine impaire - regroupement avec Sansac-de-Marmiesse et Ytrac)**
- **Cap blanc : mardi de 10 h à 12 h**
- **Alouettes : nouveau point d'accès, vendredi de 15h30 à 17h30 (semaine impaire, sur inscription auprès du Centre social ALC Quartiers ouest : 04 71 64 01 38)**
- **Marmanhac : suppression du point d'accès.**

Attention : ce nouveau calendrier ne sera valable à Giou-de-Mamou et Saint-Paul-des-Landes qu'à partir de mi-décembre.

L'ECM propose toujours, dans ses locaux au 2e étage de la Médiathèque communautaire, des ateliers Informatique les mardis de 9 h à 11h30 et les samedis de 10 h à 12h30 sur inscription.

Système d'informations géographiques
Vers la mise à jour instantanée

Des cartes informatisées qui rassemblent des informations à la fois sur le cadastre, les réseaux, les POS, c'était déjà un progrès ! En 2007, la CABA va plus loin : le nouveau SIG sera actualisable instantanément pour tous les utilisateurs.

Les Techniciens de la CABA mettent à jour le SIG à la Mairie de Naucelles

« *Depuis que le Système d'informations géographiques est installé sur l'ordinateur de la Mairie, nos agents peuvent renseigner les habitants sans aller à l'étage pour chercher dans les cartes du cadastre*, apprécie Christian Poulhès, Maire de Naucelles. *Ou alors, quand nous voulons vérifier où passe un chemin, ou les limites des zones du POS, la réponse est facile et rapide. De plus, on peut en tirer un extrait bien identifié, sur un format maniable et reproductible.* »

Autant d'atouts du Système d'informations géographiques (SIG) que la Communauté d'Agglomération a développé en partenariat avec les 21 communes. Cette cartographie informatisée regroupe un ensemble de données dans différents domaines. « *Le point de départ, c'est le plan cadastral*, détaillent Cyril Lagarde et Stéphane Ratié, agents communautaires. *Sur cette carte, l'utilisateur peut superposer des couches d'information, comme des calques sur un dessin : la carte des réseaux d'eau, ou celle des zonages des Plans d'Occupation des Sols* [POS] *ou des Plans Locaux d'Urbanisme* [PLU]. »

A chaque parcelle, chaque point du réseau ou chaque zone des POS/PLU est en outre associée sa fiche descriptive : définition de l'ouvrage, ou règlement de la zone d'urbanisme, par exemple. En quelques « clics », on trouve des informations qui, en « version papier », sont dispersées dans plusieurs documents*. Dans les Services de la CABA, le SIG a également été enrichi de la carte des sentiers de randonnée pédestre et VTT, celles des hébergements touristiques et des transports scolaires. Les deux premières sont même consultables sur le site Internet ***www.caba.fr***

Les cartes sur le web

Autre avantage du SIG pour Christian Poulhès, « *il est mis à jour régulièrement, donc est assez précis* ». Une opération annuelle qui nécessite la mise à jour de la base principale à la CABA, puis la copie de la nouvelle version sur CD afin de l'installer sur les ordinateurs de chaque mairie. Pour les informaticiens communautaires, il fallait aller plus loin ! « *Nous allons adopter le logiciel « Mapcité » qui rend possible la diffusion du SIG sur le web*, explique Jean-Paul Nicolas, Vice-Président chargé des Techniques de communication. *Les Mairies pourront le consulter sur l'Extranet, une partie du site Internet qui leur est réservée avec un accès sécurisé.* »

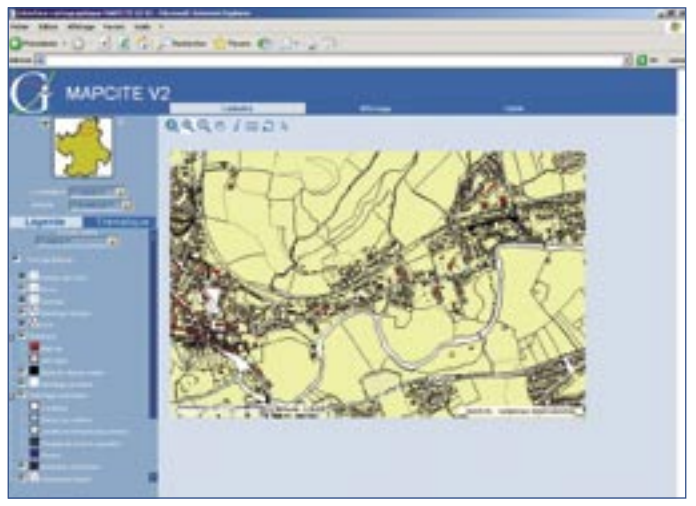

Ainsi, lorsqu'une donnée changera sur le parcellaire, ou dès la révision d'un PLU, « *la mise à jour faite sur le poste SIG de la CABA sera mise en ligne, et les informations instantanément actualisées pour l'ensemble des utilisateurs* », poursuit Jean-Paul Nicolas. En outre, en fonction de ses « droits d'utilisation », un service pourra mettre à jour ses propres données, par exemple les modifications sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Toutes les couches d'information existantes seront disponibles sur le SIG nouvelle génération, qui ne demande qu'à grandir ! « *Nous avons lancé un travail avec les communes, les Services de la DDE et les prestataires de service afin que, lors de la réalisation d'études d'urbanisme, les Mairies puissent en récupérer les données dans un format informatique compatible avec notre système.* »
Après l'acquisition du matériel, l'adaptation des données et la formation en interne, les services de la CABA mettront en place le nouveau SIG avec chaque mairie au cours du premier semestre 2007.

** cependant, seuls ces documents papier font foi sur le plan légal.*

5e Week-End du jeu vidéo

LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLO

Rendez-vous les 2 et 3 décembre à la Halle de Lescudilliers pour la 5e édition du Week-End du jeu vidéo. Tournois, découverte de nouveaux jeux et stands professionnels :

ENTREZ, C'EST GRATUIT !

C'est reparti ! Le Week-End du jeu vidéo revient les 2 et 3 décembre pour sa 5e édition. Comme chaque année, la manifestation reconduit ses temps forts et propose des nouveautés. *«Nous souhaitons désormais donner une autre dimension à l'événement»*, indique Jean-Paul Nicolas, Vice-Président de la CABA chargé des Techniques de communication. Pour cela, une grande nouveauté : *«Nous avons intégré un volet économique qui permettra aux professionnels du secteur de présenter leur activité et de vendre leurs produits»*.

De même, les tournois ont été étoffés et encore mieux dotés en lots : la lan party (tournoi de jeux en réseau) est désormais homologuée Cyber-league, ce qui lui assure une reconnaissance nationale, et pourra accueillir 200 joueurs sur les jeux Warcraft 3 (2 contre 2), Counter Strike (5 contre 5) et Trackmania (individuel).

Le tournoi de foot sur console, de son côté, est ouvert à 64 équipes de 2 joueurs (32 l'an dernier). Il sera diffusé sur écrans plasma pour les joueurs et sur grand écran pour les spectateurs.

Promouvoir le caractère innovant du territoire

Pour la première fois, l'ensemble des animations auront lieu sur un seul site : la Halle de Lescudilliers. Le grand public pourra ainsi découvrir les différentes facettes de l'événement.

En plus des tournois et des stands commerciaux, les espaces découvertes en libre accès accueilleront les participants, qui testeront les jeux vidéo, des tout premiers aux nouveautés. En effet, 8 ordinateurs ainsi que toutes les consoles du marché seront à disposition, de même qu'une borne d'arcade.

Pour surfer sur internet, le bus multimédia de la CABA offrira 5 postes reliés à l'ADSL. Une petite pause ? Rendez-vous à l'espace détente/restauration.

Ce programme riche et varié devrait attirer, comme chaque année, un public local mais aussi en provenance des quatre coins de la France. Environ deux tiers des inscrits à la lan party, par exemple, viennent de l'extérieur du département. *«Une caractéristique qui répond à l'un des objectifs de la CABA : promouvoir le caractère innovant du territoire »*, souligne J.-P. Nicolas.

Plus largement, l'évènement fait partie des multiples actions menées par la CABA pour démocratiser et diffuser la culture numérique.

De nombreux partenaires indispensables

Ils nous apportent leur soutien cette année :
La Ville d'Aurillac, le Conseil Général du Cantal, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Net Generation, jeuxvideo.com, Difintel Micro, Informatique 15000, Video Games 15, Déclic Informatique, Absolut Games, le Crédit Agricole Centre France, Coq'o'pain, Europe 2 et CantalReprographie

RENSEIGNEMENTS :
Espace Culture Multimedia
Tél : 04 71 46 86 36
www.caba.fr/jeuvideo

Programme complet

Lieu : HALLE DE LESCUDILLIERS

Horaires :
samedi 2 décembre de 9 h à 22 h non-stop
et dimanche 3 décembre de 9 h à 17 h non stop

EN CONTINU ET EN ACCÈS LIBRE :

- **espaces avec les dernières nouveautés : 8 ordinateurs connectés en réseau ainsi que les consoles Playstation 2 (avec siège et volant), Gamecube, Xbox, Xbox 360, PSP, Nintendo DS**
- **bus multimédia de la CABA relié à l'ADSL : 5 postes avec jeux en ligne**
- **NOUVEAUTE 2006 : espace commercial réservé aux partenaires et professionnels de l'informatique et du jeu vidéo**
- **borne d'arcade avec jeux d'époque (Pacman, Street Fighter, Mario Bros…)**
- **espace documentation/détente/restauration rapide**

DE SAMEDI 14 H À DIMANCHE 17 H :

- **lan party sur les jeux Warcraft 3 (2 contre 2), Counter Strike (5 contre 5) et Trackmania (individuel). Ouvert à 200 joueurs de plus de 12 ans. Informations et inscriptions sur www.caba.fr/netg. Et de nombreux lots, pour chaque joueur : écran 19" (1er lot), kit d'enceintes 5.1 (2e lot), disque dur externe 250 Go (3e lot), clé USB 1 Go (4e lot).**

SAMEDI, DE 10 H À 22 H,
ET DIMANCHE DE 10 H À 16H30

- **tournoi ProEvolution Soccer 6 ouvert à tous. Tournoi de type Coupe du monde, avec 64 équipes de 2 joueurs. Le choix des équipes se fera par tirage au sort à l'ECM jusqu'au 29 novembre. Le tournoi sera diffusé sur écrans plasma pour les joueurs et sur grand écran pour le public.**
Informations à l'Espace Culture Multimédia, ou au 04 71 46 86 36 ou en ligne à l'adresse http://www.caba.fr/jeuvideo.
Lots, pour chaque joueur : console Nintendo DS (1er lot), lecteur DVD portable (2e lot), lecteur mp3 512 Mo (3e lot), clé USB 512 Mo (4e lot).

DIMANCHE À 9 H

- **finale du tournoi Inter-Centres sociaux. Les meilleurs joueurs du Bassin d'Aurillac, qualifiés lors de tournois organisés durant l'année, s'affrontent sur Pro Evolution Soccer 5. Lots : Nintendo DS pour le vainqueur, lecteur MP3 512 Mo pour les quatre finalistes.**

DIMANCHE À 17 H

- **Remise des prix et pot de l'amitié**

L'ensemble des animations, les tournois et l'accès aux différents espaces sont gratuits.

Place du 8 mai

La Halle s'élève

Le volume de la Halle est désormais bien visible place du 8 Mai. Dès janvier, la 2e phase des travaux va commencer avec la pose de la charpente métallique et de la couverture.

« Comme une lettre à la poste ! » Les 9 ouvriers de l'entreprise Soulier présents sur le chantier ce 19 septembre viennent de poser l'un des 16 poteaux qui composent l'ossature de la Halle, dont la CABA a initié la construction place du 8 Mai. Depuis deux mois, comme le constatent les automobilistes empruntant le boulevard tout proche, le bâtiment prend forme.

Première étape : les poteaux. D'une hauteur de 15 m, ils ont été posés en un temps record. Le secret ? Ils sont arrivés tout prêts ! C'est l'une des particularités de ces travaux. A la clé : une élévation plus rapide, mais aussi plus précise et *« effectuée dans de meilleures conditions de sécurité car, sinon, nous aurions dû monter des échafaudages et couler le béton en trois fois »*, explique Jean-Claude Soulier, Directeur technique de l'entreprise. Cette qualité revêt une importance capitale *« car la charpente métallique viendra s'accrocher aux poteaux »*.

Depuis plusieurs semaines, c'est au tour des murs de s'élever. Fin 2006, leur construction sera terminée et la totalité du volume du bâtiment visible, soit un ensemble d'une longueur de 80 m, pour une hauteur équivalente à celle d'un immeuble de 5 étages. Cette seconde étape est marquée par la réalisation d'une poutre sur toute la largeur de la Halle. *« C'est la partie la plus compliquée du chantier car elle aura une portée de 40 mètres, laissant, au-dessous, un vide de 6,60 mètres. Cet espace permettra de glisser les gradins télescopiques quand ils devront être enlevés de la salle »,* précise J.-C. Soulier.

Après ces travaux de gros œuvre, le chantier entrera dans une nouvelle phase dès janvier, avec *« la mise en place de la charpente métallique et de la couverture,* poursuit Roger Destannes, Vice-Président de la CABA en charge des Travaux et Réseaux. *Si les conditions météorologiques sont correctes, le bâtiment sera hors d'eau en mars »*. Ensuite pourront commencer l'habillage des façades puis l'aménagement intérieur.

Ouverture dernier trimestre 2007

« Nous sommes bien dans le planning et toujours dans l'optique de pouvoir livrer la structure au dernier trimestre 2007 », ajoute-t-il. La Halle ouvrira alors ses portes pour des manifestations économiques (salons, colloques…) et culturelles, comme des concerts en tournée nationale. Seul équipement de cette envergure dans le département, elle pourra accueillir jusqu'à 4 300 spectateurs debout.

Centre aquatique

En couleurs !

Du carrelage aux faux-plafonds en passant par les réseaux en sous-sol, les travaux du Centre aquatique se poursuivent et accueillent des visiteurs…

Des façades en terre cuite, des plages et bassins blancs, des gradins aux murs jaunes, des vestiaires rouge brique, des vestiaires bleu/gris, des sanitaires vert et bleu… : au fur et à mesure de la pose des carrelages et faïences, le Centre aquatique de la Communauté d'Agglomération prend des couleurs ! Avec la mise en place des menuiseries en aluminium, la pose des vitrages et la couverture des bassins ludiques intérieurs, les volumes sont entièrement fermés depuis fin octobre.

A l'extérieur, après l'aménagement du parking, la passerelle d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été posée mi-novembre. Sur les espaces de jeux, la terre végétale a été mise en place pour préparer l'engazonnement et l'installation des jeux, tables… qui interviendront début 2007. Dans les différentes parties du bâtiment, de décembre à février, vont se poursuivre la pose des faux-plafonds et du plancher chauffant, les peintures, la fin des réseaux de chauffage et de traitement de l'air et de l'eau, les équipements de plomberie, de sanitaire et d'électricité…

Le planning des travaux se déroule selon les prévisions pour une ouverture en juin 2007 comme l'ont constaté les participants de la seconde visite de chantier proposée au public le 18 novembre (juste un an après la pose de la première pierre !). Moment exceptionnel, ils ont découvert les 5 000 m² de sous-sols qui abritent les installations de traitement d'air et d'eau.

Une ambiance à 28°C

Pour traiter et chauffer l'air des bassins, elles doivent souffler 53 000 m³/h, ce qui nécessite une puissance de 523 kW pour une température ambiante de 28°C. Sur l'ensemble du Centre, 1 950 kW seront fournis par une chaufferie au gaz naturel et des échanges de chaleur entre l'air sortant et l'air entrant. Quant à l'eau, elle sera traitée, filtrée, recyclée… En coulisses, le Centre aquatique a des allures de paquebot avec ses 6 300 mètres linéaire de tuyaux et gaines, de 10 mm à 1 200 mm de diamètre ! Une machinerie qui a aussi intéressé les élus de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour. Le 16 novembre, après avoir parcouru le chantier, ils ont échangé avec leurs homologues de la CABA sur la réalisation d'un équipement ludique et sportif d'un coût de travaux de 8 191 000 € HT financés avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département.

OPAH de Développement durable

Un fort impact sur le logement

Un an après le lancement de l'OPAH a eu lieu la visite des premiers logements réhabilités.

«C'est tout neuf, lumineux, la vue est super, et tout ça pour un prix très intéressant !» Amandine ne regrette pas son choix : en juillet dernier, la jeune femme a pris en location, avenue du 4 septembre, un appartement entièrement remis à neuf dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Développement durable. Initiée par la CABA à l'automne 2005, cette OPAH a permis d'apporter environ 200 000 €, soit 52% de subventions, au propriétaire.

La façade, avant travaux...

Celui-ci a réhabilité l'ensemble de l'immeuble, soit huit logements, ainsi que deux autres appartements situés à proximité. Particularité : ils sont tous économes en charges de chauffage et de production d'eau chaude. Autre avantage pour les locataires, les loyers sont conventionnés.

Développement durable

«Ce dossier est le premier que nous ayons reçu. Moins d'un an plus tard, les logements sont terminés et habités», observe René Loubeyre, Vice-Président de la CABA chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat. Ce premier dossier a été suivi par plus de 200 autres *(voir article ci-dessous)*, traités par le CAL Pact Arim Cantal, chargé du suivi et de l'animation de l'OPAH. *«C'est une opération très lourde menée par la CABA sur son territoire, avec un fort impact sur le logement*, rappelle son Président, Jacques Mézard. *Plusieurs milliers d'habitants verront leur cadre de vie modifié».*

... et après travaux

C'est la première fois qu'une OPAH couvre l'ensemble de la Communauté d'Agglomération. Celle-ci est en effet spécifique, de par son volet «Développement durable».

Ses objectifs sont donc multiples : reconquérir le parc immobilier vacant ; favoriser le recours aux énergies renouvelables ; mettre en conformité les dispositifs d'assainissement autonome.

De plus, *«cette action permet d'augmenter le nombre de logements locatifs à loyer modéré, d'adapter le logement aux personnes âgées ou à mobilité réduite, afin qu'elles restent le plus longtemps possible chez elles»*, développe R. Loubeyre. Résultat : *«en contribuant ainsi à la qualité de vie, elle est source de maintien mais aussi d'accueil de population».*

30 M€ pour les entreprises du Bâtiment

Pour répondre à ces enjeux, 7,6 millions d'euros de subventions sont versés, sur 5 ans, aux propriétaires bailleurs et occupants, grâce au partenariat noué avec l'ANAH* qui mobilise 6 M€. La CABA apporte 1,5 M€. Le Conseil Général et le Conseil Régional interviennent également. L'opération devrait générer 30 M€ de travaux, soit l'équivalent du coût de 300 logements neufs…

Une belle perspective pour les entreprises et artisans du secteur du Bâtiment.

** Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat*

Un an d'OPAH

Objectifs atteints

«L'OPAH marche très bien, confie René Loubeyre. *La CABA, avec le travail du Pact Arim, a atteint ses objectifs».* Au 1er novembre, plus de 200 logements étaient déjà financés. Autre motif de satisfaction : *«l'Opération a un impact sur l'ensemble du territoire puisque les projets proviennent de 19 des 21 communes»*, relève Jacques Mézard. Les travaux sont donc réalisés aussi bien en milieu rural qu'urbain. L'OPAH est d'ailleurs victime de son succès puisqu'une centaine de dossiers sont en attente. Les crédits alloués pour la première année par l'ANAH *(voir article ci-dessus)* ont en effet été atteints dès le mois de juillet ! Des fonds supplémentaires devraient être débloqués prochainement.

De son côté, la CABA apporte des financements spécifiques sur les énergies renouvelables et l'assainissement autonome. *«Un choix auquel la population a souscrit»* : grand succès pour le solaire avec 44 installations financées. Les demandes sont par contre un peu moins nombreuses pour la mise aux normes des dispositifs d'assainissement autonome.

Les particuliers qui désirent des informations peuvent contacter le CAL Pact Arim. Rappelons que l'OPAH apporte une aide pour des travaux en cas de dispositif inexistant ou de présence d'un dispositif non conforme à réhabiliter et causant des nuisances au milieu naturel.

Permanence du Pact Arim :
tous les vendredis de 9 h à 12 h
9 avenue Aristide Briand - Aurillac
tel : 04 71 48 32 00.

Vie étudiante

1 500 personnes dans l'ambiance « *latino* »

La Semaine de l'Amérique latine a accueilli 1 500 personnes du 5 au 12 octobre dernier.

Organisée par la CABA à l'occasion de la rentrée universitaire, pour favoriser une meilleure intégration des étudiants, elle a permis à ces derniers de partager les différentes animations avec la population dans une ambiance festive et conviviale.

Carton plein notamment pour les ateliers de danse, le repas à thème et les spectacles de tango argentin et danses brésiliennes.

Cette manifestation témoigne de l'ouverture de notre territoire. Pour preuve : les visites officielles de l'attaché culturel à l'Ambassade du Mexique, Eduardo Del Rio, et de la Ministre conseiller à l'Ambassade du Costa Rica, Ana Elena Pinto.

Vie des entreprises

Les clés de la transmission

Assurer la continuité, s'adapter et développer de nouveaux services dans les domaines de l'eau et de l'électricité : les clés de la transmission de la société Mat'Elec.

« Quand j'ai parlé du Cantal, on m'a dit que c'était très beau. Mais je cherchais une entreprise, pas une région… Une intégration, c'est toujours difficile : on remet en cause ses repères. Cependant, après un an passé ici, je peux dire que ce qui m'a le plus surpris, c'est l'accueil ; que ce soit dans les contacts professionnels, avec les voisins, à l'école pour les enfants, au restaurant… Ce n'était pas la même chose en Rhône-Alpes, où j'avais également une piste mais où l'on est un parmi d'autres... »

Fabien Jodelet ne regrette pas son installation dans le Cantal et la reprise de la société Mat'Elec. Après avoir travaillé chez Thomson dans la micro-mécanique et l'électronique, il conduit la réorganisation d'un service d'assistance technique dans une entreprise des Vosges qui travaille sur les motoréducteurs.

Il mûrit progressivement son projet ; mais trouver une entreprise, « *c'est beaucoup de recherches sur Internet, de déplacements. Avec un intermédiaire sur Paris, j'ai avancé sur un projet à Grenoble, puis il m'a transmis l'offre pour Mat'Elec.*

Quand on cherche, ce dont on a besoin, c'est un outil présentant synthétiquement l'offre d'entreprises sans avoir à se déplacer. »

Transfert de compétences

Une fois installé, le défi du repreneur consiste à « *assurer la continuité du service tout en acquérant une vision complète de l'entreprise et en mettant en place les évolutions adéquates. Une société comme Mat'Elec n'aurait pu être transmise sans un transfert de compétences progressif avec le pivot de l'entreprise, Luc Vabre* ». Celui qui est aujourd'hui Directeur technique est en effet l'un des quatre associés fondateurs de Mat'Elec en 1981. Trois d'entre eux en étaient salariés et « *son fonctionnement dépendait entièrement de leur expérience* ».

Après avoir débuté sur la vente/réparation de matériel électrique, la société intègre une activité autour des pompes et surpresseurs (pour les eaux claires), des postes de relevage (pour les eaux usées), des agitateurs à lisier.

L'activité de cette entreprise aurillacoise de 12 salariés se structure aujourd'hui autour de trois pôles : un magasin proposant pompes, moteurs, matériel électrique et électro-portatif… ; un atelier où les réparations peuvent porter sur « *des moteurs qui ne sont pas remplaçables par des modèles standard* ».

Château d'eau sur mesure

Troisième champ d'action, les interventions extérieures. Dans le domaine de l'eau, cela peut aller de l'installation d'une pompe sur un forage à la mise en place de traitements par UV ou chloration, de systèmes de télésurveillance sur des ouvrages ou de l'équipement complet d'un château d'eau. « *Cela implique le travail de l'inox pour les aménagements de chambres de vannes ou de conduites. Tous les éléments sont conçus et faits sur mesure par nos soudeurs* ». Côté électricité, Mat'Elec intervient sur des installations industrielles : armoires de commandes électriques, câbles…

Le plus délicat, ce sont les dépannages : « *Rien n'est prévisible et une réparation peut durer une heure ou une journée. Il faut comprendre rapidement la panne, avoir le matériel… Quand il s'agit de rétablir l'eau pour une commune, il y a urgence* ». Cependant, le service « *est une valeur ajoutée qui n'est pas délocalisable. Nous sommes en train de préparer une offre de contrats d'entretien sur les postes de relevage, pour laquelle nous avons déjà de la demande. L'installation de système de récupération pour les eaux pluviales est également à l'étude* ».

Luc Uabre et Fabien Jodelet

Privilégiant une approche d'organisation et de coordination, Fabien Jodelet tire de son expérience de reprise la nécessité de « *renforcer une sensibilisation des futurs cédants. Il ne s'agit pas de les remettre en cause. Mais des intermédiaires extérieurs peuvent les aider, les sensibiliser à la préparation de la cession. Avec le nombre d'entreprises qui vont être à céder, cet appui devient un besoin stratégique pour que les transmissions réussissent* ».

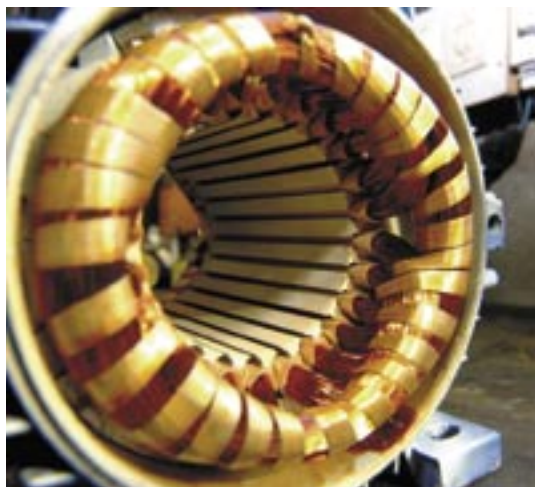

Habitat et Auto

10 027 visiteurs !

Exposants satisfaits, affluence, le Salon de l'Habitat et de l'Automobile a rempli ses objectifs d'accueil et de développement.

97 exposants (contre 70 en 2005), 3 000 m² d'exposition sous chapiteaux et 2 500 m² sur la place du 8 mai, 10 027 visiteurs (+ 12%) : du 20 au 22 octobre, le 4e Salon de l'Habitat et de l'Automobile organisé par Aurillac Développement a été une réussite. Ces chiffres se doublent d'un bon retour commercial, de l'avis des exposants qui ont signé nombre de devis. Du côté des concessionnaires qui représentaient 20 marques automobile, *« il est indispensable d'être présents pour faire connaître nos modèles. Nous touchons ici une clientèle large qui ne penserait pas forcément à venir à la concession »*, commente l'un d'entre eux.

Au cœur du quotidien

Véhicules légers et utilitaires, construction, rénovation, services immobiliers et financiers, énergies, revêtement, ameublement, installations… : une palette très complète était proposée autour *« du logement et des transports, deux sujets qui touchent directement le quotidien de nos concitoyens,* souligne Alain Calmette, Maire d'Aurillac et Vice-Président de la CABA chargé du Développement économique. *Dans ce domaine, le rôle d'une collectivité comme la Ville d'Aurillac, c'est d'accompagner le développement tout en préservant le cadre de vie ».* D'où l'offre de nouveaux lotissements mais aussi le programme de protection patrimoniale (ZPPAUP) et les grands projets (Square, Ilôt des Frères Charmes, Gare-Lescudilliers) que la Ville présentait sur son stand.

Sur celui de la CABA, des centaines de personnes ont « plongé » en vidéo au cœur des grands équipements existants, du chantier du Centre aquatique et de celui de la Halle. Plusieurs se sont aussi renseignées sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui génère une demande et une activité soutenues (lire p. 9). Grands travaux ou OPAH, deux exemples pour Jacques Mézard, Président de la CABA, de *« ce que la puissance publique peut initier comme actions bénéfiques à la fois pour les habitants et pour les entreprises. On fait avancer le Développement économique en initiant des opérations qui apportent du travail plus que par des subventions ».*

Assainissement

Relever le défi de la qualité

Collecter, transporter et traiter les eaux usées avant qu'elles rejoignent le milieu naturel : l'assainissement est une obligation légale mais aussi une exigence pour l'environnement. Sa gestion représente à la fois un suivi quotidien et une programmation pour répondre aux besoins de l'urbanisme et au défi de la qualité de vie.

34 stations d'épuration, donc 34 réseaux qui représentent au total 300 km de canalisations. La collecte, le transport et le traitement des eaux usées n'est pas une mince affaire sur *« un territoire étendu avec une topographie très diversifiée,* relève Patricia Lacour, Responsable d'Exploitation Assainissement collectif. *De plus nos stations ont la particularité d'utiliser pratiquement tous les procédés qui, en zone urbaine ou rurale, répondent à des besoins différents ».*

Des stations et réseaux communaux qui, lors des adhésions, ont été transférés à l'Intercommunalité. En effet, comme pour l'eau, *« la gestion en régie directe est une volonté politique depuis la création du Syndicat intercommunal Aurillac/Arpajon,* souligne Roger Destannes, Vice-Président chargé des Travaux et Réseaux. *Le Service public peut parfaitement répondre à la demande des usagers et à un coût qui, au plan national, se révèle sensiblement inférieur à celui des collectivités qui concèdent cette gestion. »* 19 agents de l'Assainissement et 20 agents de l'équipe Travaux assurent le suivi quotidien, des interventions 24 h/24 et des améliorations constantes qui permettent d'obtenir une bonne qualité de rejets. En témoigne l'augmentation régulière de la prime de bonne épuration versée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cependant les normes fixées notamment par les lois sur l'Eau et les Directives cadre européennes sont de plus en plus pointues.

Un Schéma Directeur fixe les priorités

En outre, *« plus de la moitié de nos stations sont à la limite de leur capacité, ce qui peut bloquer le développement urbanistique,* explique R. Destannes. *Face à ces défis, la CABA a de très gros investissements à réaliser ».* Pour y répondre, une démarche globale fixe les priorités d'action sur les 10 prochaines années : le Schéma Directeur d'Assainissement lancé en 2001/2002.

Première étape, la réalisation des cartes de zonage d'assainissement. Déjà effectives sur 7 communes, elles ont été conduites dans les 14 autres au travers d'un travail cartographique, d'analyses de terrain, puis soumises à enquêtes publiques avant délibérations du Conseil communautaire et de chaque Conseil municipal (en cours). *« L'étude repose sur des critères d'isolement ou de concentration de l'habitat, de comparaison entre la mise en place d'un réseau collectif et la faisabilité d'un assainissement non collectif, en fonction des contraintes de foncier, de pente, de sol et sous-sol,* détaille Hubert Blanchard, Responsable du Service Eau et Assainissement. *Ce travail a également pris en compte l'activité économique, le tourisme, les prévisions d'urbanisation des communes et permet ainsi de définir une carte avec un niveau de détail à la parcelle. »* Ces périmètres d'assainissement collectif ou individuel, annexés aux Plans locaux d'urbanisme, servent à l'instruction des permis de construire. Afin d'anticiper les obligations légales et de compléter le service à l'usager, la CABA a également créé en 2002 un Service Public d'Assainissement Non Collectif *(cf. p. 15).*

Le second volet du Schéma Directeur, c'est la programmation de travaux *(cf. p. 14).* Le dossier le plus conséquent concerne la Vallée de l'Authre où le milieu naturel est particulièrement sensible. *« C'est un secteur où se développent l'habitat et des projets importants comme la Maison de retraite de Reilhac »,* précise R. Destannes. Aménagement du cadre de vie et protection de l'environnement, tels sont les enjeux de la gestion de l'assainissement.

Assainissement collectif

Comment ça marche ?

De votre domicile à la station de traitement des eaux usées, le travail du Service Assainissement se décompose en 3 étapes : la collecte, le transport, le traitement.

La Collecte

Elle est réalisé par le biais des branchements qui raccordent vos installations sanitaires au réseau collectif. 2 agents en contrôlent la « conformité » :
- en fin de travaux sur des constructions neuves ;
- lors de la vente d'un bien, les notaires demandent un certificat de conformité pour avoir une connaissance plus précise du bien à acquérir ;
- lors d'enquêtes réalisées quand un problème a été signalé.

Le Transport

6 agents sont chargés de l'exploitation des 300 km de réseaux et des 29 postes de refoulement implantés sur des points bas pour faire remonter les effluents vers le réseau. L'entretien de ces postes se fait par des visites régulières. A partir de 2007 seront installés des automates de télégestion qui déclencheront une alarme dès qu'un problème surviendra.

Les réseaux sont constitués d'un maillage de canalisations en ciment, béton, fonte, PVC… de 200 à 2 000 mm de diamètre. Leur entretien est réalisé selon un planning qui programme le contrôle de 25% des réseaux chaque année, ce qui permet de réaliser un diagnostic. S'il est très encrassé, usé par les matières corrosives, déformé…, une enquête supplémentaire est déclenchée, pouvant entraîner la réalisation de travaux.

Pour une enquête plus fine, place à la caméra vidéo ! Placée sur un chariot, elle est descendue dans la canalisation et transmet des images à un écran sur lequel les agents identifient le problème, son emplacement exact. Ces films sont enregistrés et, en 2007, seront gravés sur DVD ce qui permettra de les intégrer au SIG (*cf. p. 6*).

Autre cas d'interventions : les urgences. En cas de mauvaise évacuation, d'odeurs, de débordement des eaux usées dans une cave ou sur la chaussée, l'hydrocureur arrive. A partir de ce camion, on envoie de l'eau sous pression dans la canalisation, puis on pompe. Les matières récupérées sont ensuite « dépotées » (vidées) à la station de Souleyrie.

Le Traitement

La dernière étape se passe à la station « d'épuration », ou plutôt de « traitement des eaux usées ». En effet, une station n'est pas une usine de production d'eau potable. Dépolluée selon des paramètres très stricts, l'eau est ensuite rejetée dans le milieu naturel. Les 34 stations de la CABA fonctionnent selon 6 procédés différents :
- lagunage (par exemple à St-Paul),
- lit bactérien (ex. : Belbex),
- lit planté de roseaux (ex. : Velzic),
- décanteur/digesteur (ex. : Mandailles),
- boues activés (ex. : Souleyrie),
- filtre à sable (ex. : Caussac de Jussac).

Leurs capacités de traitement sont également très diverses : de 50 à 50 000 équivalents habitant.

4 agents inspectent toutes les stations, de 1 à 4 fois par semaine. Ils passent sur 8 à 10 sites par jour, ce qui représente environ 100 km ! Ils en vérifient le fonctionnement, collectent si nécessaire avec un hydrocureur les boues résultant de la dépollution pour les acheminer vers Souleyrie. Un service d'astreinte a été créé pour une surveillance continue, particulièrement importante en période d'orages.

A Souleyrie, site de loin le plus important, travaillent en permanence 5 personnes. Parmi elles, un laborantin effectue aussi les analyses d'autosurveillance qui sont prescrites pour l'ensemble des stations par les Services de l'Etat et l'Agence de l'eau.

L'hydrocureur à la station

Une caméra dans le réseau...

... le résultat sur l'écran

De la maintenance au projet « Vallée de l'Authre »

Réparation d'une casse, remplacement d'une conduite, réalisation d'un branchement neuf, mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales à l'occasion des travaux de voirie des communes (récemment, avenue Aristide Briand) : c'est le travail quotidien des 20 agents de l'équipe mixte Travaux « *qui intervient souvent de manière conjointe sur les réseaux d'eau et d'assainissement* », précise Gilbert Bonis, son Responsable.

En cas d'urgence, dans le cadre du service d'astreinte, vous pouvez compter sur eux 7 jours/7.

« *Délégués à des entreprises dans le cadre de marchés publics, un à deux chantiers sont également programmés chaque année pour réaliser les réseaux d'assainissement collectif prévus dans le Schéma Directeur.* »

Après l'Hôpital à St-Paul, Brouzadet à Arpajon et le réseau de Caussac (Jussac) mis en service cet automne, l'assainissement du Mont, à Crandelles, est en cours d'études. Puis viendront ceux de Colinette (Naucelles), Oyez (St-Simon), Carnéjac (Giou), Tidernat (Laroquevieille).

Projets 2007

En 2007 seront également réhabilités les réseaux de St-Cirgues-de-Jordanne avec un passage en réseau séparatif, la suppression de la station et son raccordement sur le réseau de Lascelles qui aboutit à la station de Velzic.

Sur les 5 prochaines années, le projet le plus lourd concerne la Vallée de l'Authre. « *Il s'agit de rationaliser le traitement des eaux usées en supprimant 6 petites stations*, explique Roger Destannes. *Les habitants de Reilhac et Jussac seront raccordés à la station de Jussac. Ceux de Naucelles et Ytrac seront raccordés à une nouvelle station créée en aval d'Ytrac.* »

Ce projet intégrant la reprise des réseaux et la mise en place d'une télésurveillance représente un investissement global de plus de 4 millions d'euros.

Assainissement non collectif

Beaucoup reste à (re)faire

Créé en 2002, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) compte aujourd'hui 4 agents qui contrôlent les installations d'assainissement autonome existantes. En 4 ans, 2 193 installations ont été visitées à Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Ayrens, Jussac, Laroquevieille, Naucelles, Reilhac, St-Cirgues-de-Jordanne, St-Paul-des-Landes, Teissières-de-Cornet, Vézac, Yolet et Ytrac. Les visites sont en cours à Marmanhac, Velzic et Crandelles. D'ici fin 2007 seront réalisés les contrôles sur Giou-de-Mamou, Sansac-de-Marmiesse, Lascelles, Mandailles-St-Julien et St-Simon.

A l'automne 2006, le bilan fait apparaître que 13,11% seulement des installations sont parfaitement conformes (niveau 0). 48,63% des habitations sont pourvues d'un dispositif acceptable, ou ne créant pas ou peu de nuisances apparentes (niveaux 1 à 3). 28,63% des dispositifs contrôlés sont incomplets et génèrent de fortes nuisances (niveau 4). Dans 9,37% des cas, l'habitation n'a aucun dispositif (niveau 5).

Prise de conscience

« *Nous ne sommes pas surpris par ces résultats*, note Roger Destannes. *Pendant 20 ans, l'assainissement non collectif n'était pas contrôlé et, très souvent, il s'est fait n'importe quoi. Par contre, on peut être satisfait de la façon dont les propriétaires ont accepté le travail du SPANC. Il a permis de faire prendre conscience à de nombreux abonnés de la très mauvaise qualité de leurs installations, ce qui va déboucher sur des améliorations.* »

Rappelons que pour les installations de niveau 4 ou 5 nécessitant des travaux, la CABA a mis en place des aides financières dans le cadre de l'OPAH de Développement durable (*lire p. 9*).

Autre volet du travail du SPANC, l'instruction des systèmes en construction. Les plans du dispositif projeté doivent être présentés avec le permis de construire et un contrôle en tranchée ouverte est réalisé après travaux. **Le SPANC rend un avis de conformité technique :** il indique que la filière choisie est réglementaire et bien dimensionnée par rapport au projet de construction. **Ceci n'est pas une garantie de bon fonctionnement**. En effet l'étude de sol n'est pas obligatoire et, sans elle, difficile de dire si le système est adapté au lieu d'implantation… Un conseil pour que tout marche bien ? Faire réaliser cette étude !

Contact :
SPANC
3 place des Carmes
tel : 04 71 46 86 31

Mon assainissement, mode d'emploi

Le traitement des eaux usées est une obligation à laquelle tout le monde participe !

Mon habitation doit être raccordée au réseau public, s'il existe, ou avoir une installation conforme d'assainissement autonome.

Lors d'une construction ou d'un achat de bien, c'est le certificat d'urbanisme qui indique le zonage. Quelques rappels simples…

Raccordement obligatoire

Si un réseau collectif vient d'être réalisé, j'ai l'obligation de m'y raccorder dans les 2 années à venir. S'il est prévu dans l'avenir, mais non encore existant, je dois avoir un dispositif individuel.

Evacuations séparées

Chez moi, l'évacuation des eaux usées et celle des eaux pluviales doivent être séparées, même si mon branchement est ensuite raccordé à un réseau unitaire. Ceci permettra, si les réseaux publics passent en « séparatif », de ne pas avoir de travaux complémentaires à réaliser.

Des travaux à réaliser

Mon branchement est non conforme ? Je dois réaliser les travaux qui me sont prescrits. Un nouveau contrôle sera effectué dans 6 mois et, si je n'ai pas fait le nécessaire, la taxe d'assainissement sera doublée.

Le prix de l'eau assainie

L'entretien des réseaux, la réhabilitation des ouvrages, les traitements : tout cela a un coût qui ne peut que croître étant donné les investissements à réaliser pour respecter l'évolution des normes et préserver l'environnement.

Actuellement l'assainissement est facturé 1,17 € HT/m³ ; l'abonnement annuel au réseau d'assainissement collectif est de 7 €. Quant aux usagers qui ont un assainissement autonome, ils paient une redevance de 20 € HT par an au SPANC.

Et les activités économiques ?

Les rejets de toute activité professionnelle doivent faire l'objet d'un traitement spécifique si leur composition diffère de celle des eaux usées domestiques. Leur raccordement au réseau est soumis à autorisation et les conditions en sont précisées dans une convention signée entre la CABA et l'entreprise.

CONTACT :
Service Assainissement
Centre technique communautaire
195 av. du Gal Leclerc (Aurillac)
tel : 04 71 46 48 50

Le nettoyage des réseaux

CRANDELLES

Une école mêlant modernité et féerie

4 152 élèves de maternelles et primaires ont fait leur rentrée en septembre, dans les différentes communes de la CABA. Un chiffre en progression par rapport à l'année 2005-2006. Image de ce dynamisme avec un coup de projecteur sur l'école de Crandelles.

Un monde coloré, peuplé de petits monstres espiègles, d'animaux joueurs ou paressant dans la verdure : ce monde, les 60 élèves de l'école de Crandelles y plongent chaque jour depuis la rentrée. Sur les murs s'alignent en effet une succession de fresques, *«comme des autocollants, qui créent un effet de continuité et paraissent naturels»*, explique Alex, l'un des peintres de l'association de graff Polyart'one*, qui avec Mickaël, Nicolas et Gabriel, a travaillé sur le projet.

C'est l'heure de monter à la médiathèque ? Les enfants suivent, le long des escaliers, les feuilles volantes qu'une jeune fille laisse échapper de son livre. La récréation a sonné ? Ils courent avec les monstres pour aller dans la cour. *«L'aspect ludique et pédagogique se retrouve partout,* ajoute-t-il. *Par exemple, nous avons écrit le chiffre 5 et dessiné à côté 3 papillons et 2 escargots»*.

Cette réalisation originale ne tient pourtant qu'au hasard, ou presque. Gabriel, né à Crandelles, y revient pour ses vacances ; l'occasion de rencontrer le Maire, Jacques Markarian. Dans la conversation : les travaux de la nouvelle école. C'était parti… Les fresques ont apporté la touche finale à un vaste projet de reconstruction. Car les locaux modernes qui ont ouvert leurs portes en septembre remplacent les 3 sites dispersés de l'ancienne école : des pièces spacieuses et lumineuses avec des fenêtres à hauteur d'enfants ; un agencement original avec, pour la maternelle, les classes disposées en cercle autour d'une salle d'eau ouverte et colorée.

Un pari sur l'avenir

Innovation, *«un système informatique très performant, avec 10 ordinateurs portables reliés à Internet grâce au WIFI, permet aux élèves de surfer en restant à leur place mais également de se connecter dans deux classes en même temps»*, explique J. Markarian. Autre originalité : les murs de la salle de repos, décorés d'un ourson endormi, sont peints en bleu «ophtalmique», pour favoriser l'endormissement.

Ce *«pari sur l'avenir»* a un coût (1 million d'euros, financé à 45% par des subventions) que le Maire justifie : *«Nous devons accueillir les enfants dans les meilleures conditions. La jeunesse, c'est notre richesse»*.

** basée à Avignon*

C'est un éléphanteau qui accueille les élèves ! Recouvert de cuivre patiné et portant un parapluie enroulé dans sa trompe, il plaît aux enfants *« car il symbolise la gentillesse et la nonchalance. Il rappelle également l'univers des fresques, tout en faisant un clin d'œil à la région »*, analyse Souredj.

Ce jeune sculpteur, membre de l'association Art'Attack (Gard), a réalisé la statue en trois mois.

YTRAC

Un meilleur accueil pour le foot

Tout beau tout neuf ! Les jeunes de l'Entente Ytrac-Espinat-Sansac profitent d'un nouveau vestiaire au Bex depuis la reprise de la saison de Foot.

Ce projet apporte espace et confort aux joueurs qui ne disposaient pas de locaux suffisants. Depuis plusieurs années, leur nombre n'a en effet cessé de s'accroître. La

création de l'Entente Jeunes, en 2004, à laquelle s'est joint le club d'Espinat l'an dernier, a marqué une nouvelle étape dans ce sens.

Le groupe compte également des licenciés provenant d'autres communes du Bassin d'Aurillac, ce qui a incité la Communauté d'Agglomération à apporter une aide financière au titre de l'intérêt commun, pour une réalisation se montant à 192 000 €. L'ouverture sera même encore élargie puisque *«cette structure a été étudiée avec les responsables du District du Cantal de Football afin de répondre aux exigences de rencontres de niveau régional pour les seniors»*, souligne Bernard Filhol, Maire d'Ytrac.
Autre atout : l'ajout d'une salle de réunion, qui permettra d'organiser des temps de convivialité. Des travaux annexes ont également été réalisés : chaufferie, station de relevage des eaux usées, pose d'un portail et arrosage intégré du terrain d'honneur.

C'est donc tout un ensemble axé sur un meilleur accueil des sportifs qui a vu le jour.

ARPAJON-SUR-CERE

50 logements sociaux innovants

Le 25 octobre a débuté la construction à Arpajon de logements sociaux pas comme les autres : ils intègreront plusieurs systèmes utilisant les énergies renouvelables.

Le 25 octobre a débuté la construction à Arpajon de logements sociaux pas comme les autres : ils intègreront plusieurs systèmes utilisant les énergies renouvelables.

Une première dans le Cantal ! 50 logements « haute qualité environnementale » vont bientôt voir le jour à Arpajon-sur-Cère. Deux nouveaux immeubles, de 24 appartements chacun, sont en construction route de Labrousse, et deux logements vont être réhabilités dans la maison existante sur le même terrain. L'ensemble sera mis en location courant 2008.

Cette initiative, menée par l'Office Public Départemental d'HLM du Cantal avec le concours de la Commune, contribue au développement du logement social dans le Bassin d'Aurillac. *« C'est une opération très importante pour Arpajon-sur-Cère et le département »*, a souligné Roger Destannes, le Maire, lors de la pose de la première pierre le 25 octobre. D'autant plus que *« ces logements bénéficieront d'innovations s'inscrivant dans le développement durable, avec plusieurs systèmes utilisant les énergies renouvelables »*.

Jusqu'à 45% d'économies sur la facture d'eau

Ainsi, une chaufferie à énergie bois sera installée ; elle alimentera ces 50 logements mais aussi les 68 appartements existants Cité du Pont. Des panneaux solaires seront posés pour la production d'eau chaude sanitaire et la récupération des eaux de pluie alimentera les chasses d'eau.

Plusieurs raisons ont guidé ce choix de l'Office HLM. L'augmentation du prix du pétrole et du gaz devrait amener, à terme, un changement des appareils de chauffage. Ce dernier poste concentre en outre la plus grande partie des charges pour le locataire, qui ne bénéficie pour cela d'aucune aide.

Or, l'utilisation d'énergies « gratuites » constitue l'un des moyens pour réduire ces charges. Résultat : l'économie devrait se situer entre 25 et 35% pour le chauffage, 40 et 45% sur la production d'eau chaude, alors que la facture d'eau pourrait diminuer de 45%.

Ces constructions de haute qualité ont un coût de 5 973 444 € TTC. La CABA, en apportant une aide de 21 000 €, fait partie des partenaires qui doivent soutenir ce projet : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, CCI, Ademe.

YOLET

Une nouvelle section Aïkido

Des chaussures alignées dans une salle des fêtes transformée en dojo, des élèves concentrés qui travaillent la maîtrise de soi, le respect de l'autre… Bienvenue au cours d'Aïkido de Yolet ! Portée par le club de Tennis, cette nouvelle section affiliée UFOLEP a été créée afin de proposer une activité sportive ouverte aux filles comme aux garçons, aux pratiquants de tous âges sans notion de compétition.

Depuis la rentrée, 35 débutants suivent tous les jeudis soir l'enseignement de Louis Fontanier, professeur diplômé d'Etat et ceinture noire 2e dan : d'abord les 7-10 ans, puis les 11… -38 ans !

En effet, en Aïkido, tout le monde progresse ensemble dans l'apprentissage du contrôle de l'adversaire, sans chercher à le blesser mais en utilisant sa force.

Autre atout de cet art martial, le niveau s'élève très vite : en décembre, nos débutants seront déjà ceinture jaune !

Renseignements : Thierry Benazeth au 06 81 51 06 56

CHEZ VOUS EN BREF

Velzic

Un lotissement au « Pré du four »

Le lotissement du « Pré du four » est sorti de terre début novembre. La 1re tranche de 10 lots comprend 9 terrains disponibles à la vente et un terrain où la SA HLM Polygone réalisera 3 pavillons locatifs. Situé à l'arrière des écoles, entre le terrain de foot et la RD 17, le nouveau lotissement présente aussi pour avantages la proximité des commerces, des transports, de la rivière et de l'espace de loisirs de Lavernière.
Renseignements à la Mairie : 04 71 47 93 04

Saint-Paul-des-Landes

Au théâtre ce soir…

3 soirées proposant chacune 2 spectacles, 6 troupes dont 2 du Puy-de-Dôme : la 2e édition du Festival de Théâtre amateur s'est étoffée ! Plus de 400 spectateurs ont applaudi la Frangipane, 100 sacs pour Rire, GIAThéâtre, Patraque Théâtre, Françoise Bernard et les Mots Dits Bleus. Un panorama de la variété du Théâtre amateur que la municipalité espère reconduire à l'automne 2007.

Vézac

Une descente conviviale

Le « Comité de Jumelage » et « Vézac en fête » ont uni leurs efforts pour organiser, le 14 octobre, la descente de l'estive du troupeau de Jean-Claude Terrisse. L'occasion d'un moment de convivialité durant les longues heures de marche ponctuées de points de vue sur les Monts du Cantal, des ravitaillements et du repas de la mi-journée. Vézacois ou touristes, les marcheurs se sont déjà donnés rendez-vous pour l'année prochaine !

Paul Doumer

Un homme méconnu, une œuvre essentielle

Homme politique de 1885 à 1932, année de son assassinat, Paul Doumer a accompli une œuvre à la fois atypique et essentielle, restée en grande partie dans l'ombre.

Qui est Paul Doumer ? A cette question, les Aurillacois répondraient sans doute : un ancien président de la République originaire de la région ; ils associeraient son nom à une rue et un monument qui lui rend hommage, en haut de l'avenue de la République. Et c'est à peu près tout…

Paul Doumer reste un homme méconnu, dans sa ville natale comme dans le reste du pays. Peut-être parce que sa carrière politique s'est brutalement interrompue, en 1932. Peut-être parce que ses fonctions successives (exceptée celle de chef de l'Etat, qu'il exerça tout juste un an) et son caractère ne le portaient pas sur le devant de la scène.

Le parcours de Paul Doumer est pourtant atypique et exemplaire. Fils d'un poseur de rails, il naît en 1857 à Aurillac, avant le déménagement de la famille à Paris quelques mois plus tard. Il travaille dès 14 ans chez un graveur de médailles et suit des cours du soir. Il deviendra professeur puis journaliste.

Membre du parti radical, il entre en politique en 1885. Modèle d'austérité, de désintéressement, reconnu pour sa force de caractère, Doumer connaît une ascension rapide. Conseiller municipal, puis député, il devient Ministre des Finances en 1895.

Bataille de la Marne

Sa carrière l'emmène ensuite en Indochine. Gouverneur général de 1897 à 1902, son passage marque une étape importante dans l'organisation de la colonie. Il se consacre au développement économique en créant des services généraux chargés des douanes, de l'agriculture, du commerce, etc. Il mène de grands travaux d'infrastructure avec, notamment, la construction du chemin de fer Transindochinois et celle du pont d'Hanoï qui porte son nom.

Quelques années plus tard, Paul Doumer jouera un rôle essentiel durant la Guerre, au cours de laquelle il perdra 4 de ses 5 fils. En septembre 1914, il insiste auprès du Gouvernement replié à Bordeaux (mettant sa démission du poste de sénateur en jeu) pour épauler le gouverneur militaire de Paris, Gallieni, à la veille de la bataille de la Marne. Bataille qui se révèlera décisive puisqu'elle repoussera les Allemands et mettra la capitale hors de danger. Plusieurs fois ministre des Finances par la suite, Doumer devient président du Sénat en 1927. Porté à la présidence de la République en 1931, il sera assassiné un an plus tard par un Russe déséquilibré.

On ne saura jamais dans quelle mesure cet événement a changé le cours de l'Histoire. Seule certitude : son successeur Albert Lebrun, taxé de faiblesse, ne parviendra pas à s'opposer à l'Armistice de 1940.

Ligue contre le cancer

Une lutte qui nous concerne tous

Nous connaissons tous ou presque une personne atteinte du cancer. En France, on décèle 270 000 nouveaux cas par an.

D'où l'importance de la recherche, mais aussi de la prévention, du dépistage, de l'accompagnement des malades et de leurs proches.

Ces défis, la Ligue contre le cancer s'attache à les relever chaque jour.

Au sein de la Fédération nationale, le Comité du Cantal regroupe une dizaine de bénévoles « actifs » et dispose d'un budget de 150 000 €, financé à 80% par les dons. Pour mener à bien leur mission, deux impératifs : *«le travail en équipe et la polyvalence»*, martèlent-ils d'une même voix.

Terrain de recherche

Ils développent ainsi des actions de « terrain » : visites à l'hôpital, réunion d'une commission spéciale qui accueille et aide financièrement les familles en difficulté, sans oublier *«l'espace permanent de paroles»* au siège du Comité à Aurillac. Les bénévoles multiplient également les manifestations pour la récolte de dons et les opérations de promotion sur les foires, marchés, etc.

Autre axe majeur : les campagnes de prévention, d'autant plus efficaces que *«tout le monde y participe : l'ARDOC**, les mutuelles…. Elles ont permis des dépistages précoces du cancer du sein qui, dépisté tôt, est tout à fait guérissable»*.

Le Comité subventionne aussi le CODES ou encore les Mutilés de la voix.

Enfin, il verse chaque année 50 000 € à la recherche, car celle-ci reste le pôle principal de la lutte contre le cancer.

** Ce dernier fait partie des 103 Comités composant la Fédération nationale.*

*** Association Régionale des Dépistages Organisés des Cancers.*

CONTACT :
Comité 15
9 rue Alexandre Pinard
15000 Aurillac
Tel : 04 71 64 13 13

Prévention dans les écoles

Le Comité intervient toute l'année dans les écoles du département, en développant un thème phare, choisi par la Ligue. En 2006/2007, c'est le soleil. Cette action est clôturée par un concours, au cours duquel les enfants créent « une œuvre d'art » : dessin, affiche… Parallèlement, le Comité informe les jeunes sur les méfaits de la cigarette. Saint-Géraud est ainsi devenu « lycée sans tabac ».

Une illustration de l'implication des élèves : un grand nombre d'entre eux ont participé, il y a quelques semaines à Murat, au cross de l'UNSS dédié à la lutte contre le cancer, à l'occasion duquel ils ont apporté leurs dons.

Agenda

MANIFESTATIONS

Conférences de l'Université Inter-Ages de Haute-Auvergne, *18h15 à l'IUFM (sauf exceptions), Aurillac*.
Rens. : 04 71 48 89 89 ; www.uiha.fr.
Du livre ancien au livre d'artiste (27/11), Scrapbooking (30/11).

5e Week-End du jeu vidéo, *2 et 3 décembre, Aurillac*.
Lire page 7

Brocante, *3 décembre, Aurillac*.
Au gymnase J. Ferry. De 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 h.
Entrée libre.

Foire sainte Luce, *3 décembre, Aurillac*. Au Gravier.
Rens. Service commerce - Ville d'Aurillac : 04 71 45 46 32

Téléthon, *8 et 9 décembre, Bassin d'Aurillac*. 24 heures de la Ponétie (course à pied), fil rouge des pompiers dans les rues piétonnes, spectacle de danse, baptêmes de l'air, concert de la championne de France d'accordéon, etc.
Rens. Délégation du Cantal :
7 allée Georges-Pompidou,
tel : 04 71 43 31 54 ;
email : delegation15@afm.genethon.fr

9e Nuit du volley, *15 décembre,* Aurillac. Tournoi organisé par le club Aurillac Volley-Ball au gymnase Marie-Marvingt. Ouvert à tous : licenciés et non licenciés.
Inscription : 3 €.
Rens. : http://aurillacvolley.fr/

Repas de Noël du CCAS, *13 janvier, Aurillac*. A la Halle de Lescudilliers. Ouvert aux personnes de plus de 65 ans habitant à Aurillac et à leur conjoint.
Inscriptions du 4 au 15 décembre, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h30 au CCAS, 12 rue de la Coste.
Rens. : 04 71 45 46 40

EXPOSITIONS

« La Terre vue de l'espace », *jusqu'au 1er janvier, Aurillac*.
Exposition à partir d'images satellites. Au Muséum des volcans.
Rens. : 04 71 48 07 00

SPECTACLES/CONCERTS

« Elu », *29 novembre, Naucelles*.
Rencontre avec le public à 20 h au Centre de création artistique, dans le cadre de la résidence de la compagnie *Théâtre Group'*.
Autres rencontres :
« Voyage en bordure du bord du bout du monde »,
23 décembre (Cie 3 *points de suspension*)
« Brut de décharge »,
16 janvier (Cie *Les Piétons*)
Réservation obligatoire au 04 71 43 43 70.
Informations au 04 71 43 43 80

« L'Infusion », *6 décembre, Aurillac*.
Lecture spectacle à 18 h au théâtre. Par la Compagnie Le Souffleur de Verre.
Rens. : 04 71 45 46 04

« Célimène et le cardinal »,
8 décembre, Aurillac.
Gala, à 20h45 au théâtre.
Rens. : 04 71 45 46 04

« Horace », *11 et 12 janvier, Aurillac*. A 18h30 et 20h45 (les deux jours) au théâtre, par la compagnie *Les 198 os*.
Rens. : 04 71 45 46 04

« Vals Dabula », *14 janvier, Aurillac*.
A 14 h au théâtre, par la compagnie *Le Souffleur de Verre*.
Pour le jeune public (à partir de 7 ans).
Rens. : 04 71 45 46 04

Maria Pereira, *19 janvier, Aurillac*.
Concert (Fado de Lisbonne), à 20h45 au théâtre. Rens. : 04 71 45 46 04

Omar et Fred, *20 janvier, Aurillac*.
A 20h45 au théâtre.
Rens. : 04 71 45 46 04

Odyssée, *23 janvier, Aurillac*.
A 19 h au théâtre, par la compagnie *Ecart Théâtre*.
Rens. : 04 71 45 46 04

Anémone dans Mademoiselle Werner, *28 janvier, Aurillac*.
A 16 h au théâtre.
Rens. : 04 71 45 46 04

LOISIRS

Patinoire,
à partir du 1er décembre, Aurillac.
Lire page 4

Les Mercredis du multimédia, *13 décembre, Aurillac*. Photomontage sur le thème de Noël ; atelier gratuit réservé aux enfants, à la section Jeunesse de la Médiathèque communautaire. Rens. Espace Culture Multimédia : 04 71 46 86 36

L'heure du conte, *Aurillac*.
A la médiathèque (section Jeunesse), lectures pour les 3-9 ans, GRATUIT.
6 décembre : dernier conte des fôret profondes ;
20 décembre : Noël magique ;
10 janvier : Contes de Roi ;
24 janvier : Conte pour frissonner.
Rens. : 04 71 46 86 36

PERMANENCES DES ELUS

Le Président

Jacques Mézard, Président de la CABA, assure une permanence tous les 15 jours, le samedi matin, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération.

Prendre rendez-vous au 04 71 46 86 47.

Les Vice-Présidents

Vous pouvez rencontrer tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence :

- **Roger Destannes, Travaux et Réseaux ;**
- **Jean-Louis Coudon, Environnement ;**
- **Alain Calmette, Développement économique et Aménagement du territoire ;**
- **René Loubeyre, Urbanisme et Habitat ;**
- **Jean-Pierre Picard, Finances ;**
- **Jean-Claude Maurel, Administration générale et Personnel ;**
- **Charles Delamaide, Gr. Équipements ;**
- **Jean-Paul Nicolas, Techniques de communication ;**
- **Laurent Tellier, Politique de la ville.**

Pour prendre rendez-vous avec A. Calmette, téléphonez au 04 71 45 47 43.

J.-C. Maurel tient une permanence, sur rendez-vous, les mardis de 10 h à 12 h. Contact : 04 71 46 86 30

Pour les autres Vice-Présidents, vous pouvez laisser un message au 04 71 46 86 47.

AGGLO utile...

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC

3, place des Carmes
BP 501
15005 AURILLAC CEDEX
Accueil : 41, rue des Carmes
Tél : 04 71 46 86 30
Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr
contact@caba.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes
BP 501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Eau et assainissement :
Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif :
Tél : 04 71 46 48 53
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

Centre Technique Communautaire
195, av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE

Rue du 139ème RI
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36
Fax : 04 71 46 86 37
mediatheque@caba.fr

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins
15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi
de 13 h à 19 h
samedi de 9 h à 19 h
dimanche de 10 h à 12 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi de 13 h à 19 h

PISCINE COMMUNAUTAIRE

Bd Louis Dauzier 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
Horaires d'ouverture au public
lundi : 17h30 - 19h45
mercredi : 15 h - 18h15
jeudi : 17h30 - 19 h
vendredi : 16h30 - 20 h
samedi : 10 h - 12 h, 14h30 - 19h30
dimanche : 9 h - 13 h

OFFICE DE TOURISME

Pl. du Square - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 46 58 - Fax : 04 71 48 99 39
www.iaurillac.com
courrier@iaurillac.com
Du lundi au samedi
9 h - 12 h et 14 h - 18h30

POINT INFORMATION JEUNESSE

Rue du 139ème RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 20

ARBORETUM

La Pépinière
Route de Labrousse
15130 ARPAJON/CERE
Tél : 04 71 43 27 72
arboretum@caba.fr

STABUS

Guichet :
3 avenue Gambetta
Dépôt :
8 rue D. Papin
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

OPAH DE DEVELOPPEMENT DURABLE - CAL PACT ARIM

9, avenue Aristide Briand
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 32 00
Permanence :
le vendredi
de 8 h à 12 h